

Énergie éolienne : la MRC de Drummond entreprend une vaste consultation

Le 17 janvier 2024 – L'année 2024 en sera une d'information et de consultation du milieu en ce qui concerne l'énergie éolienne dans la MRC de Drummond.

Devant la volonté exprimée par Hydro-Québec de tripler la production éolienne d'ici 2035, le conseil de la MRC vient de mandater l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'accompagner dans les démarches visant à prendre le pouls de la collectivité au sujet du développement de l'énergie éolienne et, s'il y a lieu, à déterminer la meilleure structure de gouvernance à mettre en place.

« La MRC a clairement indiqué l'été dernier qu'elle voulait prendre son temps et bien faire les choses dans ce dossier. Tout en démontrant son ouverture par rapport à l'énergie éolienne, le conseil de la MRC juge primordial de consulter d'abord la population ainsi que ses divers partenaires. L'acceptabilité sociale et les retombées positives pour la région seront des critères importants pour nous », précise la préfète de la MRC et mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham, Line Fréchette.

Un mandat en plusieurs volets

Le mandat confié par la MRC à l'Union des municipalités du Québec comporte plusieurs volets, dont une collecte de données auprès des municipalités, la création d'un comité directeur et le soutien à l'organisation de séances d'information.

À la lumière des résultats de l'exercice de consultation, le conseil de la MRC déterminera la position à adopter dans ce dossier.

-30-

Source :

Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123